



Raccordement tout a l'egout

Par **bonitinha1**, le **21/02/2008** à **04:36**

bonjournon a signe un compromis de vente pour une maison dans le val d'oise et apres une visite supplementaire on apprend que le raccordement du tout a l'egout n'est pas fait .rnQui doit le faire ? Nous ou le vendeur sachant qu'il nous a rien dit au moment de la signature du compromis de vente.rnon doit passer devant le notaire le 15 mars peux ton annuler la vente si le vendeur ne veux pas prendre en charge ou renegocier le prix?rnPareil pour le compteur d'eau il y en a pas a qui la charge d'en faire mettre un.rnMerci de nous aider avant la signature definitive.